



HAL
open science

La cataphore : Approche diachronique et émergence dans la prose du moyen français

Estèle Dupuy

► **To cite this version:**

Estèle Dupuy. La cataphore : Approche diachronique et émergence dans la prose du moyen français. Le Moyen Français, 2013, 73, pp.49-87. 10.1484/J.LMFR.5.102453 . halshs-02453287

HAL Id: halshs-02453287

<https://shs.hal.science/halshs-02453287>

Submitted on 23 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Résumé :

La cataphore du français moderne, 'Lorsqu'elle parlait, Claire tremblait', n'existe pas en ancien français comme l'a récemment montré B. Combettes. Dans cette étude sur la continuité référentielle en moyen français, nous avons relevé quelques occurrences qui montrent l'émergence de la cataphore et qui correspondent à ce que Kesik (1989) nomme cataphore au sens large et ana-cataphore (référent est déjà présent en amont), voire cataphore stricte. La référenciation y fait déjà appel à la rétro-action de l'identification du référent. Nous soulevons également deux pistes morpho-sémantique et syntaxique qui pourraient expliquer l'absence de cataphore stricte en AF et MF et orienter de futures recherches.

Abstract :

The modern french cataphore, 'Lorsqu'elle parlait, Claire tremblait', do not exist in old french as recently shown by Combettes. In the present work concerned with middle english referencial continuity, some occurrences was found out which testified to the cataphore birth. These occurrences correspond to the 'cataphore in a broad sense' et 'ana-cataphore' described by Kesik (referent presents before the cataphoric expression), even one 'cataphore in a strict sense' (without referent presents before). Process of referenciation need already to have a retro-action of referent identification. One also focuses two ways, morpho-semantic and syntactic, which could explain the lack of strict cataphore for old and middle french and which could give some information to conduce future works.

La cataphore

Approche diachronique et émergence dans la prose du moyen français

Estèle Dupuy

Université de Poitiers, CÉSCM - CNRS UMR 7302

Aussi associée au FORELL A EA 3816 et LLS EA 3706

En FM¹, K. Bühler a parlé pour la première fois de « monstration rétrospective » en 1934. Suivi par d'autres, Maillard a avancé en 1974 la première définition de la cataphore réunissant anaphore et cataphore sous le nom de diaphore :

un segment énonciatif [...] est anaphorique s'il présuppose l'énoncé antécédent, et cataphorique s'il se rapporte à l'énoncé subséquent. [...] Entre le référant et le référé s'établit un lien référentiel (rapport sémantique d'identification), appelé cataphore lorsque le premier précède le second et anaphore dans le cas inverse (Maillard, 1974 : 56 – cité par Kesik, 1989 : 21).

Depuis, ce phénomène a été de plus en plus étudié pour la période du FM. Cependant, pour des périodes antérieures, nous savons peu de choses sur la cataphore si ce n'est que (1), exemple de 'cataphore au sens strict' (Kesik, 1989, 47),

(1) Lorsqu'elle parlait, Claire tremblait (Combettes, 2003)

n'existe pas en AF et MF ce que confirme notre travail sur la continuité référentielle et la succession des expressions anaphoriques dans la chaîne anaphorique² en MF. Cette étude a été réalisée à partir d'un corpus de trois textes distants d'un siècle : les *Quinze Joyes du Mariage* (fin 14^es – désormais *QJM*), les *Chroniques* de Froissart (vers 1400 – désormais *Chr.*) et les *Mémoires* de Commynes (fin 15^es – désormais *Mém.*)³. Il existe pourtant en MF ce que Kesik appelle des cataphores au sens large et des ana-cataphores. Après quelques réflexions et définitions autour de la cataphore, nous présenterons les occurrences relevées dans notre corpus de MF et nous élargirons les hypothèses de recherche du MF au FM.

¹ FM = français moderne. Aussi utilisées : AF = ancien français (9^e-13^e siècles) ; MF = moyen français (14^e-fin 15^e siècles).

² Principalement, les chaînes anaphoriques qui présentent un pronom personnel de personne 3 ou 6 (désormais pro. pers. de P3 ou 6).

³ Références du corpus : 5 premières joies des *QJM* (Droz, 1967), chap. 247 à 261 inclus du livre I des *Chr.* (Droz, 1972), et 8 premiers chap. du livre III des *Mém.* (Lettres gothiques, 2001). Ce corpus sera élargi pour traiter le relevé des cataphores en MF aux livres I et II des *Mém.* et à 15 des Lettres autographes de Commynes.

1. REFERENCIATION, SAILLANCE ET CHAINES ANAPHORIQUES

Il nous paraît essentiel, au préalable de cette étude, de préciser les mécanismes entrant en jeu dans la référenciation et la terminologie employée.

Autour de la référence...

Pour qu'il y ait diaphore, il faut que les co-énonciateurs aient besoin, pour saisir la portée référentielle d'un terme et assurer sa « complétude référentielle » (Corblin, 1985, 191), de recourir à un référent « présent » en contexte linguistique ou extra-linguistique. Mais cette présence ne suffit pas puisqu'il peut parfois y avoir plusieurs référents possibles. Il faut donc également que ce référent soit saillant et/ou d'une accessibilité spécifique par rapport aux autres (Givón, 1983, 1989 ; Schnedecker, 1997 ; Baudry et Caron, 1998 ; Kleiber 2001, 1991 ; Ehlich, 1982, 1983 ; Bosch, 1983 ; Prince, 1981, etc.), notions sur lesquelles nous reviendrons.

Tout d'abord, il faudra entendre le terme *référer* au sens de renvoi à une partie ou à une situation extra ou intra-discursive (Fraser et Joly, 1979-1980) de façon à assurer la *complétude référentielle*⁴ (Corblin, 1995, 43 sq.) d'une expression *diaphorique*⁵.

Ainsi sont visés en contexte linguistique ou extra-linguistique des *référents* au sens où les entend Kesik, soit celui d'« entité désignée par l'expression linguistique » (1989, 30) :

Les expressions de telle langue-objet réfèrent à des entités extralinguistiques dont la nature varie avec celle des expressions : ainsi

⁴ « Le moteur de l'anaphore serait la nécessité de se ramener grâce au contexte, à une structure complète, à chaque fois que celle-ci ne l'est pas ... » (Corblin, 1985 b, p. 191). G. Kleiber cite également O. Ducrot et T. Todorov (1972 : 358) : « un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire pour lui donner une interprétation (même simplement littérale) de se rapporter à un autre segment du même discours » (*in* Kleiber, 1991, p. 8).

⁵ L'exophore est considérée depuis l'antiquité comme le besoin de recourir au contexte extra-linguistique pour y trouver le référent visé par l'expression linguistique référentielle et l'y assimiler. Par opposition l'endophore est le besoin de recourir à un élément du contexte linguistique pour identifier le référent visé par l'expression linguistique référentielle. Or cette distinction n'est pas si évidente puisque la frontière entre situation extra-linguistique et contexte linguistique est parfois ténue. Charolles (1991 : 207) cite à ce propos un exemple de Maupassant (*Les Bijoux*) : « *M. Lantin ayant rencontré cette jeune fille, dans une soirée, chez son sous-chef de bureau, l'amour l'enveloppa comme un filet. C'était la fille d'un percepteur de province...* » où l'expression « *cette jeune fille* » ne peut être légitimement ni déictique, ni anaphorique mais renvoie – et nous employons en partie les mots de M. Charolles – à un univers mémoriel présenté comme supposément partagé par le narrateur, ses comparses et le lecteur. On serait alors dans de l'endophore mémorielle fictionnelle puisque l'expression linguistique induit une mémoire supposément partagée. En 1979 et 1980, Fraser et Joly, selon une vision guillaumienne, proposaient une nouvelle répartition des notions d'exophore et d'endophore en fonction de critères mémoriels vs a-mémoriels. Ainsi, au sein de chacune de ces deux catégories, ils distinguaient deux sous-catégories : l'exophore ou l'endophore mémorielles (un référent présent dans le contexte extra-linguistique ou linguistique est repris par une expression référentielle) et l'exophore a-mémorielle (correspondant à la deixis) ou l'endophore a-mémorielle (correspondant à la cataphore qui ne permet aucune mémorisation préalable du référent visé, par définition, puisque celui-ci n'apparaît qu'*a posteriori* dans le contexte linguistique).

les SN peuvent référer à des particuliers (individus) ou à des classes (propriétés), les prédicats réfèrent à des propriétés et les phrases réfèrent aux états de choses (situations) pour lesquels elles sont dites être vraies [sachant que] Une expression d'une langue-objet peut être elle-même le référent d'une autre expression, qu'on appelle métalinguistique. (Kesik, 1989, 30)

En accord avec cette approche, nous avons adopté une définition similaire. Ainsi lorsque nous parlerons de *référent*, nous entendrons toujours l'« entité référentielle fictive ou réelle qui est visée par l'expression anaphorique, cette dernière n'étant que le mode d'expression choisi pour présenter verbalement cette entité référentielle » (Dupuy-Parant, 2006, 63, note 1).

Partant, la *référence* – au sens où l'entend M. Kesik – tient compte de l'opposition entre référence actuelle et virtuelle comme les définit Milner (1978, 1982, 1989). Kesik, comme nous, utilise donc le terme de *référence* au sens de référence actuelle :

La référence virtuelle d'une expression référentielle est une entité linguistique, déterminée hors emploi ; sa référence actuelle est une entité du monde et ne peut être déterminée qu'en emploi. On remarquera que Milner défend une approche compositionnelle du sens (A. Reboul, 1997, 150, résumant Milner)⁶

Pour illustrer brièvement cela Milner donne deux exemples que nous lui empruntons :

(2) j'ai vu dix lions et toi tu en as vu quinze

(3) j'ai capturé dix des lions et toi tu en as capturé quinze

Ainsi dans (2), les « dix lions » ont une référence actuelle tandis que « lions » seul n'a qu'une référence virtuelle (Milner, 1982, 11) puisque, « lions » seul renvoie à tout ce qui pourrait être nommé *lion* en fonction de la classe déterminée autour de ce lexème. De même, le pronom « en » qui reprend la notion « lion » n'a qu'une référence virtuelle et ne renvoie pas aux mêmes lions (non coréférence).

En revanche, dans (3), le groupe « des lions », de part l'usage du partitif, est « doté d'une référence actuelle » puisqu'il correspond à un segment particulier de réalité ; de fait le pronom « en » qui le reprend présente aussi une référence actuelle et est en relation de coréférence avec le groupe référentiel « des lions » (Milner, 1982, 11 et sq.).

Ainsi, si l'acte de référer ne permet pas l'établissement d'un lien entre l'expression référentielle (ou, à défaut, les traces morphologiques verbales en cas d'anaphore

⁶ Si l'on reprend les termes de Milner (1982, 9-10), une « séquence nominale » est associable à « un segment de réalité » de façon concrète ou abstraite et de manière non hasardeuse puisque « Une unité lexicale étant choisie, certains segments sont d'emblée éliminés en tant que références possibles. » (1982, 10). Le nombre de possibilités d'une unité lexicale « décrit un type (ou si l'on veut une classe) de référence possible ; il est distinct des segments de réalité, mais pèse sur eux » (*ibid.*). Ainsi, « le segment de réalité associé à une séquence est sa référence actuelle ; l'ensemble de conditions caractérisant une unité lexicale est sa référence virtuelle. » (*ibid.*).

zéro⁷) et le référent visé, le sens ne pourra se construire ; ce lien étant envisagé uniquement en contexte (référence actuelle).

Cela dit, la complexité du maillage référentiel en contexte peut avoir un impact sur la réalisation des calculs *inférentiels* permettant la référenciation (Corblin, 1995, 43 sq.). Le nombre de référents co-présents en contexte, entrant en concurrence selon certains critères, peut hypothétiquement gêner leur réalisation et la perception du *bon* référent.

La question de la saillance et des calculs inférentiels...

Ainsi, la notion de saillance peut-elle nous apporter des éléments de réflexion supplémentaires qui expliqueraient cette apparition progressive de la cataphore ? La saillance, dit trop synthétiquement, correspond au fait que pour qu'un référent puisse être perçu comme potentiellement visé en contexte, il faut nécessairement qu'il soit connu et présent en mémoire « cognitive » - ou « exophore, référence situationnelle » (Fraser et Joly, 1980, tirée de Kleiber 2001, 71). Ainsi est envisagé « le degré de saillance du référent dans la mémoire immédiate des co-énonciateurs » (Fournier, 1998, 192).

Or ce degré de saillance est une notion délicate parce que difficile à évaluer. C. Schnedecker (1997, 68-70), consciente de la discutabilité de certains critères, s'appuie sur l'approche « topicaliste » de T. Givón (1983, 12 et 1989, 214 cité par elle) pour réfléchir à une possible « évaluation de la continuité topicale » soit, du maintien de la saillance d'un référent en chaîne anaphorique.

T. Givón qui démontre que la disponibilité et l'accessibilité d'un référent dans l'esprit du récepteur (1983 : 12 ; 1989 : 214) dépendent de la continuité du topique, laquelle s'évalue en fonction de trois critères. Le premier d'entre eux concerne la *distance référentielle* qu'on calcule en dénombrant le nombre de phrases dans le contexte gauche (*i.e.* le contexte anaphorique, selon T. Givón) d'une mention-repère : [...]

Le second critère a trait à la présence dans un même fragment cotextuel de référents compétiteurs (*cf.* M. Ariel [1990]) qui peuvent damer le pion au référent "saillant". C'est ce que T. Givón nomme *l'interférence potentielle* d'autres topiques. Celle-ci s'apprécie au nombre de référents "sémantiquement compatibles" (avec le topique) qui apparaîtront dans les trois *phrases antérieures* à la mention-repère.

Le troisième et dernier critère est celui de la *persistance du topique*, qui dépend du nombre de mentions dont le référent topical ou saillant sera suivi, autrement dit des expressions référentielles le réinstanciant dans les

⁷ L'anaphore zéro est l'absence d'expression référentielle à la convocation d'un référent. En AF et MF, elle est fréquente notamment pour l'expression du sujet qui n'est pas nécessaire en AF et ne le deviendra que progressivement à partir de la période du MF. En effet, en AF, la morphologie verbale présente des désinences verbales spécifiques à chaque personne, temps et mode (sauf exceptions) et phonétiquement distinctes (comme dans d'autres langues romanes comme l'espagnol, par exemple). Sans expression référentielle pour le sujet, la morphologie verbale pouvait donc jouer un rôle discriminant sur le plan référentiel.

dix phrases subséquentes (*i.e.* dans le contexte dit par T. Givón cataphorique). (Schnecker, 1997, 69-70)

Ces trois critères permettent, selon elle, de distinguer deux types de référents : les référents dits saillants et les référents dits non saillants :

- i) Un référent saillant (*i.e.* un topique continu) sera instancié par des expressions référentielles de haute accessibilité, qui se succéderont à très faible intervalle et sur une longue distance
- ii) À l'inverse, un référent non saillant (*i.e.* topique discontinu) sera instancié très sporadiquement et très brièvement, ce qui nécessite l'emploi de marqueurs de faible accessibilité (Schnecker, 1997, 69-70)

Partant, la saillance de chacun des référents serait donc conditionnée par plusieurs critères : la distance référentielle qui correspond à l'espacement entre deux mentions coréférentielles et/ou anaphoriques, les marqueurs de haute/faible accessibilité, la persistance référentielle qui renvoie à la longueur de la chaîne anaphorique constituée de toutes les expressions référentielles coréférentes et la sensibilité à la compétition qui suggère une mise en concurrence plus ou moins forte entre les référents co-présents en contexte (voir le tableau de Schnecker, 1997, 70).

Maintien de la saillance référentielle

	LEADER PERSISTANT	RÉFÉRENT NON SAILLANT
Distance référentielle	+ proximité + continuité	+ distance + diffusion
Marqueurs d'accessibilité référentielle	+ marqueurs de haute accessibilité référentielle	+ marqueurs de faible accessibilité référentielle
Persistance référentielle	+ chaîne (longue)	- chaîne
Sensibilité à la compétition	+ imperméabilité	+ perméabilité

(Schnecker, 1997, 69-70 ; termes soulignés par C. Schnecker)

Les critères ainsi retenus ne sont pas tous d'une nécessité équivalente. En effet, en ce qui concerne le critère de proximité, bien qu'il soit un élément utile à la réflexion sur la notion de saillance, N. Fournier (1998, 191 sq.) a montré qu'en français classique il ne doit être considéré que comme l'un des critères évaluatifs de celle-ci mais en aucun cas, comme un critère décisif. Nos différentes études sur les chaînes anaphoriques en MF le confirment.

De plus, pour un référent introduit par cataphore, la saillance ne peut évidemment pas se définir en termes de proximité d'une mention antérieure du référent ou de mémoire cognitive, ni de longueur de chaîne ou de perméabilité de celle-ci (puisque le référent est introduit pour la première fois sans lien inférentiel mémoriel possible avec le contexte antérieur) alors que ce procédé, induit pour le référent ainsi introduit l'utilisation d'un marqueur de haute accessibilité, comme un pronom en (4) ou un SN défini en (5).

(4) Pierre regarde la rue, son regard se fixe soudain.

Il est là, il ne bouge pas, il semble attendre depuis des lustres, figé. Puis il sent qu'on le regarde. Sortant de son immobilité, Paul se retourne enfin.

(5) La maison était saccagée, tout était renversé, déchiqueté. La bête avait eu sa vengeance. C'était son chat mais Marie lui refusait la possibilité de sortir depuis qu'elle avait emménagé dans cette maison du centre ville dont les voitures longeaient continuellement les murs.

En revanche, le référent avant même d'être identifié peut se construire comme en (4) ou en (5) avec un nombre suffisant « d'effets cognitifs » (Kleiber, 1994, 175) apporté par l'énoncé et qui orientent progressivement sa recherche dans le contexte subséquent. À cela s'ajoute le contrôle linguistique exercé, cette fois, du pronom vers le référent susceptible d'apparaître sous une tête nominale correspondant aux caractéristiques de genre et nombre de ce pronom.

De là, quels autres critères pourraient induire une perception plus ou moins saillante des différents référents en contexte ? Loin de rejeter cette notion de saillance cognitive qui complète les théories syntaxiques de la référence (« proéminence », Givón, 1983 et 1989), il faut peut être la définir autrement et indépendamment de la notion d'antécédent. G. Kleiber, travaillant sur *il* sans antécédent (1990 c, 34-35), en donne une définition en ces termes :

on ne peut expliquer ces cas de référence *in absentia* en invoquant le caractère "donné" du référent. L'interlocuteur n'a pas besoin de l'avoir déjà à l'esprit. Il faut simplement qu'il dispose des moyens nécessaires pour le trouver. C'est en cela et uniquement en cela que l'on peut parler de saillance pour le référent : s'il est saillant ou rendu saillant dans de telles situations, c'est parce que le locuteur présume que l'interlocuteur a suffisamment d'informations pour l'identifier, qu'à partir de la situation d'énonciation et de ses connaissances, il saura inférer de qui il s'agit. (*ibid.*, 1990, 35)

Il met donc en évidence la notion de calcul inférentiel, soit, la réalisation d'opérations mentales de la part des co-énonciateurs pour trouver à l'aide de la situation, du contexte et de leurs connaissances, linguistiques et extra-linguistiques, le référent visé par l'expression anaphorique. Il invite à prendre en compte deux conditions *sine qua non* pour que puisse se réaliser le calcul d'inférence et l'identification du référent, ou « source »⁸, visé par l'expression référentielle :

- (i) [...] le référent de *il* n'est pas donné automatiquement, sans recherche, sans calcul : l'assignement peut se faire par inférence ;
- (ii) [...] l'on ne peut utiliser telle quelle la thèse de la présence dans le focus, mais [...] il faut mettre en relief de façon plus précise les conditions qui permettent à *il* de référer *in absentia*. (*ibid.*, 1990, 35)

Il explicite (ii) par la faculté, présumée par le locuteur, de l'interlocuteur de « dispose[r] des moyens nécessaires pour le trouver » (*ibid.*).

⁸ « Terme repris par F. Corblin à L. Tesnière pour éviter de recourir au terme *antécédent* jugé [à raison] trop restrictif. » (Kleiber, 1991, p. 4).

Cette analyse de la résolution du calcul inférentiel est tout à fait pertinente dans le cadre de la cataphore. Bien que le référent y apparaisse sous la forme d'un marqueur de haute accessibilité référentiellement incomplet et ne pouvant être identifié qu'*a posteriori*, l'usage du pronom personnel permet de donner « le référent en continuité avec la situation déjà saillante ou manifeste » (Kleiber, 1994, 179) et d'enrichir le référent recherché, même préalablement à son identification, « de toutes les informations apportées » (*ibid*, 178) par le contexte linguistique, situationnel, voire extra-linguistique. Ces informations discursives apportent ainsi des données complémentaires aux données linguistiques : elles contribuent à réduire les hypothèses identificatrices et permettent une « économie cognitive » (*ibid*, 178) favorable à réalisation du calcul inférentiel.

Kleiber précise également cette définition en soulignant que l'usage même du pronom *il* est porteur de sens. Ce pronom – loin d'être servile vis-à-vis de son référent et de sa forme nominale supposée – est en fait, porteur d'une information cruciale autre que celles de genre ou de nombre. *Il* a pour trait spécifique d'induire la recherche d'un référent dans une « situation [sémantique] ou une proposition » (Kleiber, 1990, 43) mémoriellement en amont ou, à défaut, en aval. Cette recherche :

... répond à la double condition suivante [*circonstances d'évaluation* voir G. Kleiber, 1986 a et b et 1989 a et c] :

(i) il faut qu'elle [= cette situation ou proposition] soit manifeste ou saillante, c'est-à-dire disponible ou présente dans le focus d'attention de l'interlocuteur. Elle peut l'être par le contexte antérieur (ou *le devenir par le contexte subséquent*), ou par une perception directe dans la situation d'énonciation.

(ii) il faut que le référent y soit impliqué comme un actant principal. Nous voulons dire qu'il doit jouer le rôle d'un argument, sans que nous nous prononcions plus avant pour le moment sur ce que cela recouvre exactement. (*ibid.*, 1990, 43 ; nous soulignons)

(iii) il faut que la phrase-hôte qui comporte *il* soit un prolongement de la structure saillante, sinon le mode de présentation (i)-(ii) du référent choisi se trouve contredit. (*ibid*, 1994, 177)

Cette conception des propriétés du pronom *il* nous montre comment la saillance entre dans la réalisation du calcul inférentiel sans en être l'élément unique. La saillance du contexte donne au pronom le rôle de marqueur autonome et, sémantiquement, porteur d'autres marques que le genre ou le nombre en l'inscrivant véritablement en tant que *moteur* dans la réalisation d'un processus de référenciation.

De plus, cette conception, à laquelle nous adhérons, apporte des réponses quant aux processus cognitifs aboutissant à la réalisation de l'identification référentielle dans le cadre des cataphores. Elle dévoile que le référent commence à être identifié par bribes avant même que son identité n'apparaisse sous une expression sémantiquement autonome. Elle permet aussi de mieux appréhender les critères qui nuancent la saillance par degré et assurent la réalisation du calcul inférentiel. C'est pourquoi il nous semble que la notion de saillance gagne à être corrélée à celle d'« *échelle d'accessibilité* » instaurée par E.-F. Prince (1981) qui contribue à établir un *critère sémantique* de recevabilité de l'interprétation référentielle d'une expression :

E.-F. Prince fait disparaître directement la distinction anaphore/deixis en termes de connu/nouveau au profit d'une échelle d'accessibilité ou de "familiarité" des référents beaucoup plus riche, qui mène des référents les plus "familiers", à savoir les référents "flambants neufs", en passant d'abord par les *unused*, puis par les *inférables* [G. Kleiber 1991 : 14 ; les *unused* est le terme de E.-F. Prince souligné par G. Kleiber et traduit par ce dernier par inemployé (1991 : 13)].

De cette notion d'échelle d'accessibilité, il faut retenir, selon nous, le fait que, selon leur sens, les différents référents saillants peuvent être, tout en restant saillants, d'une plus ou moins grande accessibilité. Un référent saillant de grande accessibilité sera celui qui sémantiquement est le plus compatible avec le contexte situationnel de l'expression anaphorique, ce que Kleiber associe à l'idée de contrôle pragmatique pour le pronom *il* qui :

comprend (...) dans sa partie instructionnelle l'indication que le référent dénoté par *il* se trouve dans une proposition ou situation saillante que prolonge la phrase comportant *il*. Cette contrainte sémantique, c'est-à-dire conventionnelle, explique pourquoi l'emploi anaphorique textuel coréférentiel de *il* constitue son domaine d'emploi canonique et pourquoi, par là-même, la référence de *il* peut apparaître comme totalement dépendante de ou contrôlée par celle de son antécédent. (Kleiber, 1994, 180)

À ce critère sémantique, il convient d'associer des *critères syntaxiques* vérifiant que la construction est acceptée selon la cohésion syntaxique qui doit exister entre le référent et son expression référentielle du point de vue linguistique et sur la période étudiée, ici le MF. En effet, le pronom *il* notamment est contrôlé le plus souvent linguistiquement – par des marques de genre principalement et de nombre moins systématiquement – par le nom qui lui sert ou pourrait lui servir, s'il était explicite, d'antécédent (Kleiber, 1990 c, 35-42 et Kleiber, 1994, 167-173) ou de *postcédent*⁹ ou « subséquent » (Kesik, 1989, 33), plus généralement de « *source* ».

Parfois intervient également un *critère de référenciation* faisant appel au contexte extra-linguistique pour déterminer le référent du pronom anaphorique en cause – notamment pour trancher entre plusieurs référents de saillance et d'accessibilité apparemment égales (Kleiber, 1994). C'est alors un critère extra-linguistique qui peut aider à l'élaboration de l'échelle d'accessibilité.

Ces critères sémantiques, syntaxiques et référentiels sont donc associés à la notion de saillance situationnelle/propositionnelle et permettent d'aboutir à une interprétation complète et correcte de l'expression diaphorique utilisée. Ils contribuent également à évaluer à travers la réalisation plus ou moins économique du calcul inférentiel, le degré d'accessibilité de chaque référent pour chaque expression référentielle.

⁹ Néologisme de nous ; à mettre directement en parallèle avec le terme d'antécédent lorsque l'expression nominale permettant l'identification *a posteriori* correspond à un nom et ses expansions u un représentant du nom : *Il entre. Pierre allume la lumière. (Pierre est postcédent) vs Pierre entre. Il allume la lumière. (Pierre est antécédent).*

Au-delà de l'expression diaphorique, la chaîne anaphorique (au sens large)

La réussite de ces calculs inférentiels a des conséquences au-delà de l'identification du référent visé par une expression anaphorique. Chaque expression référentielle entre dans une chaîne anaphorique (au sens large) qui allie les procédés de diaphore – anaphore ou cataphore – et de coréférence¹⁰. Ainsi, les procédés diaphoriques allient deux termes par un renvoi de sens de l'un – l'antécédent ou plus largement la *source* – vers l'autre – le pronom anaphorique ou cataphorique. La relation entre ces termes et les notions partagées n'est pas symétrique ce que montre (6) et son schéma illustrant une chaîne d'expressions entretenant des rapports anaphoriques, sans qu'il soit permis de dire que le pronom renvoie à l'antécédent. :

(6) Le chien a mangé, il dort. Demain, il sera en forme et je l'emmènerai se baigner.

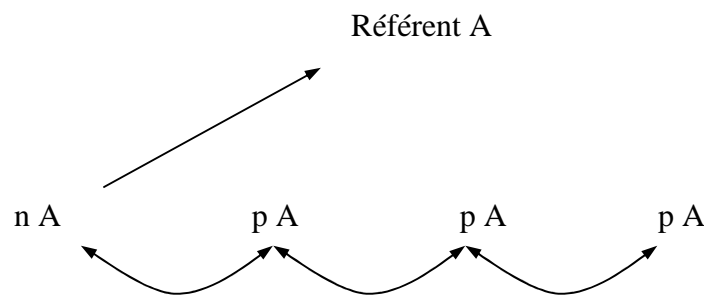


FIG. 1. Schéma de la relation anaphorique : n= nom / SN ; p= pronom

L'antécédent n'est tout au plus qu'une forme nominale que pourrait éventuellement prendre le pronom en contexte (Corblin, 1995 : 15) et qui peut représenter le référent choisi, selon les critères que nous venons d'énoncer, parmi les entités du monde mises en exergue par le passage et les informations contextuelles et extra-linguistiques inhérentes à ce dernier (Charolles, 2002 : 32- 52).

La coréférence correspond en revanche à une « relation symétrique d'identité référentielle entre des termes interprétables indépendamment l'un de l'autre » (Corblin, 1995, 31) et référant à une même entité référentielle ce que nous avons illustré par (7) et son schéma :

¹⁰ Une expression qui se présente sous forme pronominale doit être référée, pour être comprise, à une entité faisant partie du monde référentiel des locuteurs que ce soit par le biais de l'anaphore ou de la deixis. Nous ne ferons pas ici une présentation de cette dichotomie – anaphore vs deixis – qui n'entre pas directement dans notre cadre de recherche : nous renvoyons aux travaux de B. Wiederspiel (1989), G. Kleiber (1991) et F. Corblin, (1995 : 24-25). Nous nous centrons pour notre part sur les processus d'anaphore telle que F. Corblin (1995 : 27-44) la définit :

ceux qui usent du terme anaphore s'accordent sur plusieurs points : l'anaphore est un rapport entre des expressions linguistiques et il s'agit d'un rapport dissymétrique entre un terme, dit en français anaphorique, et un antécédent ou "source". [...] La notion d'anaphore semble en fait utilisée pour distinguer la nature du lien qui unit *il* au terme qui le précède dans une chaîne de celui qui unit *je* et un nom propre à un éventuel prédécesseur dans une chaîne ; [...] L'anaphore, relation de dépendance orientée, s'oppose à la coréférence, relation symétrique d'identité référentielle entre des termes interprétables indépendamment l'un de l'autre... (*idem*, 31).

(7) Paul joue avec moi aux échecs. Ce joueur excellent est perspicace et intelligent. [...] Paul refera une partie demain. Ce soir, le pauvre homme doit rentrer travailler.

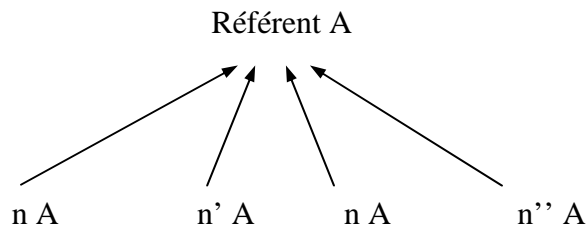


FIG. 2. Schéma de la relation de coréférence : $n/n'/n'' = \text{nom/SN}$

Ainsi, au sens où nous l'entendons, la chaîne anaphorique¹¹ est une succession de termes explicites ou implicites (anaphores zéro) qui sont soit diaphoriques soit co-référents comme dans (8) :

(8) Paul joue avec moi aux échecs. Il va sûrement gagner. Ce joueur excellent est perspicace et intelligent. Il ne perd jamais son sang froid. Voilà, il a gagné. Paul refera une partie demain avec moi, il l'a promis. Ce soir, le pauvre homme doit rentrer travailler. Il travaille de nuit.

Dans ce cadre, la *coréférentialité* participe pleinement de la continuité référentielle. Elle peut être *simple*, comme en (7) et (8) : le référent entre alors en relation référentielle avec aucun autre référent de façon implicite¹² (pas d'anaphores indirectes ou associatives).

Ou, elle peut être *complexe* concernant les occurrences d'anaphore inférentielle et de cataphore. Pour les anaphores inférentielles comme pour les anaphores associatives, il faudra supposer le partage d'un univers stéréotypé qui induit une construction mentale du référent placé cognitivement en association avec d'autres référents potentiels. L'un des référents appartenant à l'univers d'un référent déjà mentionné explicitement sera alors activé en contexte par une expression référentielle le présentant comme déjà connu et, à défaut de référent explicite auquel rapporter cette expression référentielle, sera induite une recherche cognitive mémorielle dans l'univers stéréotypique des référents déjà explicites (Kleiber, 1997a et 2001, 92). Kleiber nous propose des exemples tels que (9) et (10) :

(9) On entra dans un village. L'église était sur la colline.

(10) Paul a été à l'hôpital. Ils l'ont soigné énergiquement (*exemple tiré de Kleiber, 2001 : 51*)

¹¹ Une chaîne anaphorique est donc une succession de chaînes de référence (définies par Schnedecker, 1997) co-référentes. Elle entend par chaînes de référence les chaînes d'expressions anaphoriques allant d'un nom propre au nom propre suivant co-référent. Ainsi, dans l'exemple suivant, il faut voir deux chaînes de référence : Paul joue avec moi aux échecs. Il va sûrement gagner. Il est perspicace et intelligent. Il ne perd jamais son sang froid. Voilà, il a gagné. / Paul refera une partie demain avec moi, il l'a promis.

¹² Vs relations inter-référentielles explicites = référent en inter-définition avec un autre (complément de détermination) : *li chevalier dou roi* (Dupuy-Parant, 2010).

Dans (9), anaphore associative, le nom B, « l'église », ne peut être saturé référentiellement que s'il est rapporté au référent A, « un village », qui induit une aire commune dans la représentation stéréotypique de ces deux référents.

Dans (10), l'anaphore indirecte fonctionne sur un principe métonymique qui mène à l'extraction par anaphore pronominale d'une catégorie référentielle B, « les soignants », composante du référent A, « l'hôpital », d'où à nouveau la mise en commun d'une parcelle de représentation stéréotypique de ces deux référents.

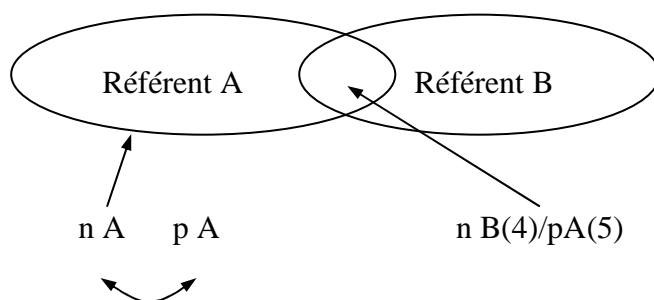


FIG. 3. Schéma de la coréférence complexe

La *coréférentialité complexe* n'écarte donc pas la coréférence mais ajoute au calcul inférentiel une étape inférentielle supplémentaire et implicite pour relier l'expression anaphorique du contexte antérieur – ou subséquent – à celle concernée par le rapport diaphorique pour en assurer la complétude référentielle (Kleiber, 1990, 43).

Ainsi, dans une chaîne anaphorique l'échec de l'un des calculs inférentiels (diaphorique *vs* coréférentiel) peut entraîner un manque de continuité référentielle destructurant pour la suite de la chaîne anaphorique. À l'inverse, le succès des calculs inférentiels de chaque expression référentielle conduit à ce que nous appelons la continuité référentielle qui ne peut exister que si la relation anaphorique est dotée d'une cohésion maximale entre le champ sémantique, syntaxique et le contexte extra-linguistique relativement à la période linguistique traitée (Dupuy-Parant, 2006, 40).

La cataphore qui n'est pas source d'ambiguïté référentielle, contribue à la continuité référentielle et entre dans le cadre de la coréférentialité complexe. Qu'en est-il donc de son fonctionnement ?

2. LA CATAPHORE EN FM

La/les définition(s) de M. Kesik (1989)

Partant de la notion de saillance (Kleiber, 1981), M. Kesik précise que les expressions diaphoriques peuvent avoir un fonctionnement transitif (tournées vers leur référent) et réflexif (expression métalinguistique) (Kesik, 1989, 33) et revient sur les expressions indexicales¹³. Il aboutit ainsi à une définition de la cataphore (*ibid.*,

¹³ Brugmann, Bühler, Jakobson, Reichenbach, Peirce, Benveniste, Bar-Hiller, Burks et pour un récapitulatif sur tous les termes qui les désignent Kleiber (1986a). *Transparence* = identification du référent simultanée à l'énonciation de l'occurrence (nom propre, *je*, *tu*) ; *Opacité* = nécessité d'un calcul inférentiel pour l'identification du référent visé par l'expression (*il*) ; *Semi-transparence* =

1989 : 47) qui distingue deux types de cataphore. La *cataphore stricte*, type (1), qui correspond aux cas pour lesquels « le concours du contexte subséquent était indispensable pour identifier le référent d'une expression indexicale. Celle-ci, sans ce contexte, devenait ininterprétable. » (*ibid.*, 1989, 47). La *cataphore au sens large* au sens où :

il peut arriver cependant qu'une expression soit coréférentielle du contexte subséquent, sans que ce contexte soit nécessaire pour son interprétation. Un SN défini comme *La raison de ton comportement* est déjà suffisamment 'restreint' pour permettre à l'allocutaire l'identification de son référent, le locuteur peut cependant ajouter une 'expansion' asyndétique [...] : *La raison de ton comportement est claire : Jean veut épouser Marie. [ou] Marie a apporté une nouvelle troublante : Sophie a disparu.* Dans les deux cas, la proposition asyndétique subséquente n'est pas nécessaire, [...] Les deux cas discutés ici, et beaucoup d'autres, seront classés comme **cataphores au sens large**. (Kesik, 1989, 47-48).

Après s'être penché sur les cas de dislocation à droite en rapport avec la cataphore (Corblin, 1979 ; Maillard, 1987) et la nature du milieu discursif¹⁴ (récit, DD et DI), M. Kesik en vient à l'*ana-cataphore* qu'il définit comme « une expression indexicale [...] coréférentielle à la fois du contexte antérieur et du contexte postérieur » (Kesik, 1989, 79) lorsque ce contexte postérieur apporte des informations référentielles nouvelles et essentielles à l'identification du référent visé. Cette définition sera véritablement pertinente pour le MF. En FM, l'*ana-cataphore* peut être *pronominale* – rarement *transphrastique*, mais surtout *intraphrastique* :

La construction parenthétique de la proposition avec le cataphorique sectionne la proposition-hôte en partie gauche, l'antécédent, et en partie droite, le subséquent, les deux étant *également nécessaires* pour l'identification du référent du pronom. [...]

40/ ... la construction du chemin de fer dont le tracé – qui l'eût cru ? – traversa la plus grande partie des concessions du groupe Ferral (MCH, 72) [...]

[...] du côté des *ana-cataphores* pronominales *intraphrastiques* les exemples du type 42 :

42/ La justification que je donne des mes intuitions linguistiques est simplement *celle-ci* : en tant que sujet parlant comme langue maternelle un certain dialecte français... [exemple de Searle, 1972, p. 148] (Kesik, 1989, 80).

L'*ana-cataphore* peut être aussi réalisée par un *SN à tête nominale* mais dans ce cas « pour l'identification du référent, antécédent et subséquent sont d'importance inégale » (Kesik, 1989, 82-83) : le subséquent est souvent moins nécessaire excepté

possibilité de différer le calcul inférentiel, informations sémantiques permettant d'identifier le référent sans complétude référentielle (ex. : *mon chien*).

¹⁴ Le récit peut donner une dimension cataphorique à un pronom qui en DD ne subit qu'une dislocation à droite.

lorsque l'antécédent est implicite ou qu'il n'est plus accessible à la mémoire du locuteur. M. Kesik illustre cela par l'exemple (11) suivant :

(11) Il regarda *la peinture tibétaine* : sur un monde décoloré où erraient des voyageurs, deux squelettes exactement semblables s'étreignaient en transe (MCH, 188) (ex. 44 dans Kesik, 1989, 81)

Cataphore, coréférence et saillance

Ces définitions seront très pertinentes pour ce qui est du MF (voir *infra*).

En attendant, il semble intéressant de proposer une hypothèse de fonctionnement du calcul inférentiel à réaliser pour atteindre la complétude d'une expression cataphorique type (1) en FM.

Les cataphores entrent dans la catégorie de la *coréférencialité complexe*. L'*étape supplémentaire* ajoutée au calcul inférentiel est composée de deux inférences liées dans une approche cognitive induite notamment par la sémantique première, seconde et tertiaire des verbes¹⁵ (Blanche-Benveniste, 1984). La *première inférence*, d'après la sémantique verbale, consiste à repérer le pronom cataphorique en tant que pronom sans lien inférentiel avec un autre référent du contexte antérieur. La *seconde*, découlant de la première, tend à chercher une entité référentielle subséquente à laquelle ce pronom pourrait être associé. Cette recherche tient compte des caractéristiques morphologiques et statutaires (personne verbale) du pronom initial en lien avec la personne verbale et des traits de sémantique verbale qui le colore.

Ce double procédé a une incidence sur l'accessibilité de l'expression cataphorique et du référent visé, même non-identifié.

Selon notre hypothèse, la cataphore stricte par sa « monstration rétrospective » induit une mise en *mémoire cognitive d'urgence* du terme référentiel cataphorique – de par la capacité-même du pronom à stipuler qu'il y a une recherche référentielle à effectuer (Kleiber, 1991) qui ne peut être réalisée ou complète à l'aide du contexte précédemment mémorisé. Or, c'est sans doute cette particularité de *catégorisation cognitive* des éléments cataphoriques qui en fait des éléments certes référentiellement incomplets mais extrêmement saillants. En effet, présentés ainsi, ils sont susceptibles

¹⁵ La sémantique première : Cl. Blanche-Benveniste (1984) propose une composition paradigmatique en trait de chacun des éléments valentiels du verbe selon le degré de saturation de la construction du verbe. Elle nomme l'ensemble de ces formulations : « groupe de formulations », ce qui lui permet de définir le verbe de la façon suivante : « Un verbe est défini par son groupe de formulations et par la composition de ses termes dans toutes ses formulations » (*ibid.*, 35). Ainsi les notions de « rection » et de « valence » sont-elles complémentaires pour aboutir au sens (à la signification). Ces deux notions sont au cœur de notre étude. Cl. Blanche-Benveniste définit la rection comme « l'ensemble des éléments construits par le verbe-constructeur, et régis par lui ». La valence correspond ainsi aux « éléments propres à certains verbes, particularités syntactico-sémantiques des verbes en tant qu'unités lexicales » (*ibid.* : 37). La description des arguments régis par le verbe en « traits » est « non formulable en dehors de la syntaxe » (*ibid.* : 34) :

Dans cette perspective, la syntaxe induit le sens. Nous voulons dire par-là que les constructions de la syntaxe fondamentale imposent les traits de la sémantique primitive sur le lexique, lequel comporte les éléments de sémantique secondaire. (*ibid.* : 34 ; souligné par nous)

La sémantique seconde correspond à la distinction entre les caractéristiques animé vs inanimé, etc. et la sémantique tertiaire au sens lexical du verbe en contexte. (Dupuy-Parant, 2006, 45)

de poser un problème de continuité référentielle et de perturber voire d'interrompre le déroulement global des calculs inférentiels se réalisant tout au long des chaînes anaphoriques co-présentes.

Ainsi, la saillance en *mémoire cognitive* peut être envisagée comme une *double échelle de référenciation*, présentant d'un côté « l'échelle d'accessibilité des référents co-présents » en contexte (Prince, 1981) et de l'autre une *échelle de priorité d'accession à la complétude référentielle*. Sur cette dernière, peuvent être ordonnées les expressions référentielles nécessitant plus ou moins de calculs inférentiels pour la perception de leur référent en fonction de l'importance plus ou moins grande de la réalisation de leur calcul inférentiel pour la continuité référentielle globale de la chaîne, et plus largement la continuité textuelle. Ainsi positionnée sur cette double échelle, l'expression cataphorique est-elle la plus dénuée de référent sur l'échelle d'accessibilité mais la plus urgente à résoudre sur l'échelle de priorité d'accession à la complétude référentielle. Suivent ensuite les anaphores indirectes pronominales puis non-coréférentielles pronominales puis les anaphores pronominales, les anaphores indirectes nominales, non-coréférentielles nominales, puis les anaphores nominales jusqu'à l'anaphore nominale fidèle propre dont l'urgence d'accessibilité à la complétude référentielle est minorée par le contenu sémantique de l'expression anaphorique elle-même. Ainsi, bien qu'elles apparaissent sous la forme d'un marqueur de haute accessibilité (pronom), les cataphores strictes se présentent en face d'un degré zéro de l'échelle d'accessibilité : aucun référent n'est accessible en mémoire cognitive antérieurement à l'apparition de leur expression référentielle. Partant, la saillance peut naître d'une urgence et d'une impossibilité temporaire¹⁶ d'accession à la complétude référentielle qui place le référent à rechercher sous forme d'une inconnue en *mémoire tampon d'urgence* – sorte de mémoire des éléments référentiels en attente de résolution – jusqu'à ce qu'un élément nouveau et subséquent permette d'accéder à sa complétude référentielle.

3. LA CATAPHORE EN MF

Spécificités syntactico-sémantiques de la période linguistique du MF

Il est évident que nous ne pouvons pas faire de parallèle hâtif entre la référenciation telle qu'elle est établie en FM et la référenciation telle qu'elle fonctionnait aux XIV^e et XV^e siècles : en MF, certaines constructions syntaxiques et/ou référentielles – les dislocations faisant de l'anaphore pronominale un moyen de servir l'emphase (Lemieux & Marchello-Nizia, 1997, 419-420 et Buridant, 2000, 756, §645), les reprises pléonastiques d'un même élément autour d'un même syntagme (Jokinen, 1992, 54), les hésitations morphologiques entre les différentes formes de pronoms notamment les pro. pers. de P3 et P6 provoquant des ambiguïtés référentielles (Martin et Wilmet, 1980, 149) – nous semblent déstabilisantes aujourd'hui, mais sont d'usage et sont à considérer comme cohésives et vectrices de continuité référentielle dans la mesure où elles font partie de la langue du MF.

¹⁶ Temporaire car on ne peut supposer que l'expression cataphorique introduite ainsi ne soit pas élucidable dans l'intérêt-même de l'efficacité de la communication (cohérence).

Saillance et proximité en MF : spécificités

Pour revenir sur la notion de saillance telle que décrite par T. Givón, nous savons que sur des périodes antérieures au FM, comme le MF, le critère de proximité, entre autres, est à envisager avec grande prudence (Fournier 1998, 191 sq.).

Nous l'avons nous-mêmes constaté dans une étude antérieure¹⁷ où nous citons (12) pour exemple (non isolé), montrant ainsi que c'est finalement le référent « comte de Charrolais » qui assure la complétude référentielle du pronom personnel *il*. L'hésitation concernait les référents « *conte de Charroloys* » et « *son pere* ». Le référent « *son pere* » avait pour lui le critère de proximité, insuffisant pour établir un degré de saillance assez élevé et précéder la saillance du référent « *conte de Charroloys* » qui tire sa *force* d'un critère extra-linguistique.

(12) Après fut apporté le vin et les especes, et prindrent les ambassadeurs congié du pere et du filz. Et quant ce vint que le conte d'Eu et le chancellier eurent prins congié dudict conte de Charroloys, qui estoit assez loing de son pere, il dit à l'evesque de Narbonne, qu'il veit le dernier : (*Mém.*, 100, l. 21-26)

Cela remettait en question la pertinence du critère de proximité dans l'appréciation de la saillance. Dans des contextes comme (12), la présence d'autres référents saillants peut être concurrentielle et la saillance d'un référent peut également y être diminuée pour un lecteur contemporain du fait de l'absence de connaissances extra-linguistiques en regard au lecteur contemporain du texte.

La continuité référentielle en MF : règles syntactico-sémantiques (Dupuy-Parant, 2006, 2007, 2008a, 2008b, Dupuy, 2010, 2013¹⁸)

Nous savons aujourd'hui que pour ce qui est des calculs inférentiels en MF et de l'emploi des expressions anaphoriques, un réseau de règles fonctionnant en combinatoire, existe et y contribue. Ces règles extraites à partir du MF¹⁹ se répartissent en trois catégories – référentielle, valentiello-référentielles et syntaxique – et font intervenir des critères concernant les référents co-présents et permettant d'explicitier les expressions référentielles utilisées (nom, pronom, forme zéro).

Tout d'abord, seuls des référents dont *les caractéristiques* de genre, nombre et de nature, peuvent se concurrencer et induire l'utilisation d'une expression référentielle plus complète d'un point de vue sémantique (nominale *vs* pronominale/zéro) ce que nous montre (13) où les référents « *home* » et « *cheval* » n'entrent pas en concurrence référentielle parce qu'ils ne présentent pas les mêmes caractéristiques (voir aussi Dupuy-Parant, 2008) :

¹⁷ E. Dupuy-Parant (2001).

¹⁸ Dupuy-Parant et Dupuy sont un même auteur.

¹⁹ Actuellement, ces règles, extraites à partir de notre corpus de textes de MF élargi depuis à l'AF, n'ont pas encore été testées sur des périodes plus récentes. Nous ne nous aventurerons donc pas à généraliser leur application d'autant que la cataphore telle que nous pouvons la rencontrer aujourd'hui n'existait pas encore en MF ce qui laisse supposer une évolution de certaines de ces règles.

(13) Or s'en reviennent et autelle paine que **le bon home** avra eu a aller l'avra au revenir et pourra estre que **l'un de ses chevaulx** se recroira ou demourra par aucun accident de morfonture, de releuveure ou d'aulture chose, et convient **au bon home** en achapter **ung aulture** et a l'aventure **il** n'a pas de quoy. En ce cas, il conviendra qu'**il** trote a pié [...] (*QJM, Huictiesme joye*, p. 70, l. 134 à 140)

D'une part, le pronom personnel véhicule morphologiquement des informations sémantiques et déclenche une recherche de complétude référentielle (Kleiber, 1990). D'autre part, par contamination, il sert de support à d'autres informations sémantiques que le verbe fait peser sur lui en fonction de la position argumentale qu'il assume. En effet, comme toute expression référentielle susceptible d'entrer dans les paradigmes actantiels des verbes (actant 1 et 2), le pronom personnel – comme les autres pronoms anaphoriques, l'anaphore zéro ou les formes nominales – se teinte de données de sémantique verbale première, seconde et tertiaire (Blanche-Benveniste, 1984, 37). Ainsi, parce que le verbe *acheter* a un actant 1 marqué des traits de sémantique première « + personnel » et de sémantique seconde « + humain » alors qu'il a un actant 2 marqué des traits de sémantique première « - personnel » et de sémantique seconde « - humain » et « -/+animé », parmi les référents présents en contexte nous aurons tendance à sélectionner en priorité pour ses actants 1 et 2 des référents présentant respectivement des traits sémantiques identiques ou proches. Mais plus encore, lorsque le référent placé sur le rôle valentiel ne présente pas les traits requis par ce rôle, il se voit teinté par ces derniers. C'est ce que montre l'extrait suivant de (13), « *il conviendra qu'il trote a pié* », où « *trote* » attend un actant 1 marqué des traits « + personnel » et « + animal » alors que le référent « *home* » placé dans ce rôle sous la forme du pronom personnel « *il* » ne présente pas le trait « + animal » : le référent « *home* » se voit alors animalisé.

A ces fonctionnements qui éliminent un certain nombre de concurrences inter-référentielles, s'ajoutent ceux touchant à *la valence verbale* envisagée en tant que système linéaire assurant une *continuité valentiello-référentielle* à travers les expressions référentielles utilisées qui communiquent des informations sur le maintien ou le changement d'un référent dans une position argumentale. Ainsi, à la notion de diaphore, il nous paraît incontournable de combiner celle de sémantique verbale appliquée aux rôles valentiels ce que, suivi de J.-E. Tyvaert (1997), G. Kleiber (1990, 43) avait perçu en signalant l'importance d'un rôle d'actant principal pour le référent concernant sa saillance (*ibid.*, 1990 c, 43). Cette hypothèse a été vérifiée et approfondie par nos recherches en MF et nous a permis d'aboutir à la formulation de constantes vérifiables. En effet, si l'on considère que les actants fonctionnent en chaînage linéaire (chaîne d'actants 1 ou chaîne d'actants 2, indépendantes l'une de l'autre et différentes des chaînes anaphoriques), on constate que le maintien d'un référent dans un rôle d'actant 1 (ou 2) se solde par l'emploi d'une anaphore pronominale ou zéro alors que l'apparition d'un référent différent (même déjà connu) dans le courant de la chaîne d'actant 1 (ou 2) se caractérise par l'utilisation d'une forme nominale à la reprise de ce dernier (Dupuy-Parant, 2006, chap. 5). Il en va ainsi dans (14) où l'actant 1 n'apparaît sous forme nominale que lorsqu'il y a changement de son identité référentielle ce que montre bien le schéma joint (exemple tiré de Dupuy-Parant, 2008, 76) :

(14) Le dernier endroit ou je me suis teu de noz affaires de par deça, a esté au departement que fait **le duc de Bourgogne** de devant Amyans,

et aussi du Roy, qui, de son cousté, se retira en Touraine, et le duc de Guyenne, son frere, en Guyenne, lequel ne se taisoit de continuer la poursuite du mariage ou il pretendoit avecques la fille du duc de Bourgogne, comme j'ay dict cy devant. Ledict duc de Bourgogne monstroït tousjours y vouloir entendre, mais jamais n'en eust le vouloir, mais en vouloit entretenir chascun, comme j'ay dict ; et puy luy souvenoit des termes que on luy avoit tenus pour le contraindre a faire ce mariage. Et voulut tousjours le conte de Saint Pol, connestable de France, estre moyenneur de ce marché. D'autre cousté, le duc de Bretagne vouloit que ce fust par le sien. [rôle d'agent sémantique en gras] (*Mém.*, livre III, chap. VIII, p. 250, l. 22 – p. 251, l. 1)²⁰

<i>Le duc de Bourgogne</i>	SG
<i>du Roy</i>	cpl ^l de détermination ²¹
<i>le duc de Guyenne, son frere</i>	SG ²²
└─ <i>lequel</i>	SG
└─ <i>il pretendoit</i>	SG
<i>Ledict duc de Bourgogne</i>	SG
└─ <i>∅ eust</i>	
└─ <i>∅ vouloit</i>	
└─ <i>luy souvenoit</i>	régime indirect tournure impersonnelle
<i>le conte de Saint Pol, connestable de France</i>	SG
<i>le duc de Bretagne</i>	SG

FIG. 4. Schéma de (14) : Relevé des anaphores en rôle d'actant 1 (rôle qui ne coïncide pas nécessairement avec la fonction grammaticale de sujet). SG = sujet grammatical

Le pronom personnel et l'anaphore zéro sont donc des indicateurs de continuité valentiello-référentielle (maintien d'une identité référentielle dans un rôle valentiel), alors que le nom indique un écart à la continuité valentiello-référentielle. La succession de ces étapes de maintien et d'écart à la continuité valentiello-référentielle contribue par le rôle informatif du choix de l'expression référentielle à la continuité référentielle.

Pour finir, *la syntaxe* joue aussi un rôle important en contraignant les applications des règles liées à la valence : accordant ainsi, en ancien et moyen français, une continuité valentiello-référentielle linéaire – d'un verbe au suivant – à certaines catégories de propositions (non régies ou temporelles et relatives en *lequel*) alors

²⁰ Exemple type déjà cité dans Dupuy-Parant (2008). À chaque changement d'identité référentielle dans le rôle d'actant 1, l'anaphore nominale est utilisée. À l'inverse, lorsqu'une identité référentielle se maintient dans ce rôle valentiel de façon continue – même lorsque le rôle d'actant 1 ne coïncide pas avec la fonction de sujet grammatical comme pour la tournure impersonnelle *luy souvenoit* où le pronom personnel régime indirect, *luy*, est l'actant 1 du verbe impersonnel *souvenoit* – l'anaphore pronominale ou zéro est utilisée.

²¹ Construction sémantique en parallèle avec la construction sémantique incluant « le duc de Bourgogne ».

²² Sujet grammatical du verbe implicite *retira* exprimé dans la proposition relative précédente coordonnée *qui*, [...] *en Touraine*.

qu'elle la refuse aux autres (Dupuy et Limousin, à paraître en 2014 et Dupuy, 2006, chap. 6).

Ces règles en revanche, ne permettent pas d'explicitement la naissance de la cataphore au sens strict que nous connaissons actuellement et qui n'existait pas encore en moyen français mais elles soulèvent des hypothèses intéressantes (voir *infra*).

La cataphore en MF : étude de corpus

En AF et MF la cataphore est très rare (Marchello-Nizia, 1997, 419), surtout la cataphore *stricte*. Malgré tout, notre corpus élargi de MF²³ signale des occurrences de rétroaction de la référenciation qui s'approchent de la cataphore *au sens large* et surtout de l'*ana-cataphore* pronominale²⁴, utilisant pour la référenciation le contexte subséquent mais aussi antérieur !

Ces occurrences, faisant majoritairement intervenir le pro. pers. sujet de P3 ou P6²⁵, sont peu nombreuses (huit pour environ 385 pages: tableau 1)²⁶. Il s'agira donc ici de proposer un aperçu des premières constructions référentielles apparentées au phénomène de cataphore.

Tableau 1	<i>QJM</i>	<i>Chroniques</i>	<i>Mémoires</i>	<i>Lettres</i>
Récit	0	2	2	0
DD	2	1	0	1

FIG. 5. *Tableau 1 : Occurrences s'apparentant à la cataphore en MF*

En récit

Dans (15) et (16), le pro. pers. *il* – de P3 pour (15) et de P6 pour (16) – n'a pas de référent explicite ou implicite en amont mais est aussitôt relayé par une forme nominale, qui en précise rétrospectivement le contenu référentiel, sans laquelle il ne pourrait être identifié :

²³ Au corpus initialement défini nous avons ajouté les deux premiers livres des *Mémoires* de Commynes et 15 *Lettres* autographes de cet auteur : les lettres aux Italiens (Blanchard, 1993) n°1, 2, 4, 6 en français et les *Lettres* (Blanchard, 2001) n° 13, 30, 37, 39, 42, 44, 46 à Laurent de Médicis et n° 2, 7, 11 à la duchesse de Milan en français. Notons que le corpus sélectionné pour les *Lettres* ne représentent qu'une quinzaine de pages mais qu'elles présentent une occurrence d'ana-cataphore ce qui, fréquemment, peut laisser supposer une plus grande fréquence d'utilisation de ce procédé dans une langue oralisée.

²⁴ Au pro. pers. de P3/6 (masculin et parfois féminin) s'adjoignent les anaphores nominales et « zéro » (P3/6).

²⁵ Seules deux occurrences présentent un pronom adverbial ou relatif.

²⁶ Récit et DD (pas d'occurrence en DI) ont été distingués de par leurs spécificités de fonctionnement référentiel (Dupuy-Parant, 2006, p. 561-655). L'absence d'occ. dans les *Mém.* en DD n'est pas significative : ils ne comportent quasiment pas de DD.

- Dans (15), « *messires Jehans de Hartecelle* », sujet postposé de *se sauva*, séparé du verbe par la proposition comparative, *au mieuls que il pot*, contenant le *il* cataphorique de « *messires Jehans de Hartecelle* » ;
- Dans (16), « gens de Gascongne », elle-même cataphorique de « le conte d’Ermignac, le conte de Fois, le conte de Berne, le conte de Quarmain ».

(15) Et i fu pris [...] mesires Thomas d’Angourne, et se sauva, au mieuls que il pot, messires Jehans de Hartecelle, et aussi fist messires Tangis dou Chastel, (*Chr.*, 814, l. 136-141²⁷)

(16) Qant il furent venu sus le mont de Sangate, [...], il se trouverent plus de cent mille hommes. Si ne furent pas sitos venus ne asablés, car il vinrent gens de Gascongne, tels que le conte d’Ermignac, le conte de Fois, le conte de Berne, le conte de Quarmain. (*Chr.*, 822, l. 78-84²⁸)

Pourtant, pour (15) et (16), cette forme nominale n’est pas autonome syntactico-valentielle : elle n’est pas l’actant 1 d’un autre verbe. Elle ne fait que dédoubler la mention pronominale du référent comme si le pronom marquait la fonction syntactico-valentielle et la forme nominale qui suit, le contenu sémantico-référentiel du pronom. Cette répartition des tâches est peut-être une trace de l’émergence du sujet (Prévost, 2001, 2003 et 2012).

Pour (17) relevée chez Commynes, le fonctionnement est celui d’une ana-cataphore articulée autour du pro. pers. *ilz* qui sert de liant à la relation métonymique entre les deux référents mentionnés sous forme nominale : l’un, en amont, *les affaires ou brouilliz de ce royaulme* et l’autre, en aval, *deux ou trois princes, ou encores moindres personnaiges* (ce sont les princes qui lancent les brouilles).

(17) Or voiéz ung peu comme les affaires ou brouilliz de ce royaulme sont grands [...] et comme ilz soient presentz et mal aiséz a conduyre et loing de fin quant ilz sont commancéz ; car encores qu’ilz ne soient au commencement que deux ou trois princes, ou encores moindres personnaiges, avant que ceste feste ait duré deux ans, tous les voisins y sont conviéz. (*Mém.*, 254, l. 31-38²⁹)

Ainsi, le pronom sert de lien référentiel entre le contexte référentiel précédent et subséquent et de pivot entre deux perceptions différenciées d’un même référent par métonymie.

L’occurrence (18) correspond aussi à une ana-cataphore réalisée par le biais du pronom adverbial *en*. Dans cet extrait, « *deviser* » n’est pas identifié dans un premier temps comme un référent potentiel du pronom *en*. C’est l’association sémantique

²⁷ Dans (15), la reprise nominale « *messires Jehans de Hartecelle* » de ce référent déjà présent avant l’anaphore pronominale *il* sujet de *pot* assure *rétrospectivement* son identification et évite la concurrence avec le référent précédent « *mesires Thomas d’Angourne* ».

²⁸ Le syntagme verbal, « *il vinrent gens de Gascongne* », hésite entre le statut de tournure impersonnelle, [*il vint*] *gens de Gascongne*, et celui de tournure personnelle avec un *il* cataphorique immédiatement complétement par *gens de Gascongne* dénué d’autonomie syntactico-valentielle.

²⁹ Le pro. pers. de P6, *ilz*, sujet de *soient* est cataphorique de *deux ou trois princes, ou encores moindres personnaiges*. Mais *ilz* peut aussi être considéré comme anaphorique de l’entité référentielle mentionnée en amont par, *les affaires ou brouilliz de ce royaulme*.

entre le pronom et le sens du verbe « *parloit* » qui renvoie à l'idée de *deviser* présente en contexte gauche. Et ce n'est que par le contexte de droite que la complétude du pronom *en* se réalise grâce au segment « *de quoy si petitiz personnaiges comme les deux dessus nommez s'empeschoient de si grand matiere* ». Dans cet extrait, apparaît à nouveau une dissociation entre information syntaxique et information sémantique mais le contexte de gauche amorce la relation cataphorique.

(18) Le seigneur de Contay, (...) luy dist (...) qu'il failloit qu'il fust le plus saige, et qu'il les gardast de deviser (...); mais que à la verité il s'en parloit* assés, et mesmement chez luy, de quoy si petitiz personnaiges comme les deux dessus nommez s'empeschoient de si grand matiere,... [var. : *mais que, à la verité, l'on s'esbahissoit assez* dans l'édition Calmette et Calmette de préciser en note que la leçon du manuscrit Polignac « n'a guère de sens » (p. 78)] (*Mém.*, 149, l. 19-29)

On pourrait être tenté d'apparenter cette construction ana-cataphorique à ce que de nos jours nous nommons dislocation en rappel c'est-à-dire un pronom dont la complétude référentielle est précisée par cataphore au sein d'un groupe prépositionnel ou d'une conjonctive comme dans (19a), (19b) et (19c) où le thème est l'élément disloqué :

(19a) Il lui en avait déjà parlé de cette fille...

(19b) Je te l'ai expliqué que tu ne pouvais pas faire cela

(19c) Il lui en voulait qu'elle soit partie/d'être partie

Or en FM, ce type de dislocation peut parfaitement présenter en contexte de gauche le référent identifié de sorte que le pronom y sera référençable y compris en l'absence du segment subséquent comme en (19d) :

(19d) Marie était belle et intelligente. Il lui en avait déjà parlé (/de cette fille)...

Il n'est pas exclu que ce type d'ana-cataphore en MF véhicule une forme d'emphase sous couvert d'ajout référentiel cataphorique. Or, en MF, le rôle essentiel de ce segment subséquent pour la complétude du pronom anaphorique en fait avant tout une ana-cataphore.

En discours direct

Dans les *QJM*, (20) et (21) peuvent s'apparenter à une ana-cataphore : en amont du pro. pers. sujet *il*, apparaît un antécédent potentiel ou une expression thématique qui explicite une partie du contenu référentiel du pronom anaphorique qui va être précisé par cataphore.

Dans (20), la femme introduit un groupe référentiel avec le pro. pers. *il* de P6 *et me veulent il faire mal de vous*, non identifiable au départ même s'il inclut le référent « *ung mien amy* ». Ce pronom sera référencé par cataphore avec le SN apposé, *les faulx traistres*³⁰.

³⁰ Le premier référent-thème est mentionné par le mari, locuteur, sous la forme nominale, *ung mien amy*. Un nouveau référent s'interpose directement sous forme pronominale, *il* (P6), sujet de *veulent*, pour être référencé par cataphore par, *les faulx traistres* (l. 213-214). Cette cataphore sert aussi de

(20) Et quant il est a son secret, il dit a sa femme : “(...) Certes ! Ung mien amy m’a dit que [tel se maintient avecques vous] et assés d’autres chouses.” Lors la damme [...] dit : “(...) Ha a, mon tres doulx seigneur et amy, et me veulent il faire mal de vous, les faulx traistres ! – Or me dites, m’amie, qui c’est. – Par Dieu, mon amy [...], le traistre en qui vous fiez, qui vous a dit les parolles, m’a prieé plus de deux ans pour vous cuider trahir, mes je l’ay moult reffusé, [...] traïson,” (*QJM*, 62-64, l. 171 à 248 : accusation d’adultère ; DI entre crochets italiques)

Dans (21), le pronom a une double fonction référentielle : il sert de *marieur* entre deux axes d’approche notionnellement différents d’un même référent : par anaphore, il reprend le contenu référentiel de l’expression lexicale « *Monseigneur* » et par cataphore, il y intègre celui du SN, « *le villain chutrin* » – ainsi que le contenu énonciatif sous-jacent (galant berné).

(21) Il vient a elle et la salue et elle lui. “Quelles nouvelles, dit il, Jouhanne m’amie ? Que fait vostre maïstresse ? – Par ma foy, fait elle, el est a l’oustel bien pensive et bien courrocee. – Et de quoy, fait il, m’amie ? – Par ma foy, fait elle, monseigneur est si mal home que elle a trop mal temps. – Ha a, fait il, maudit soit il, le villain chutrin ! (...)” (*QJM*, 43, l. 338 à 369 : rencontre entre chambrière de la dame et galant convoité pour ses largesses³¹)

Pour la continuité référentielle, l’ana-cataphore en DD, loin d’être perturbatrice, est essentielle au bon déroulement de la continuité référentielle. C’est un outil qui permet l’infléchissement d’une notion référentielle déjà établie vers une autre perspective référentielle.

On retrouve également cette fonction de l’ana-cataphore dans les *Lettres*³² de Commynes en (22) :

(22) J’ay receu les lettres qu’il vous a pleu m’escripre par vostre ambaxateur, lequel s’en va devers le roy, et aussi veu ses instructions, dont je vous mercye, madame, tant qu’il m’est possible, de la grant confiance que vous me monstréz (*Lettres*, n°7, 43, l. 2-6)

Nous sommes dans le cadre d’une ana-cataphore qui peut être aussi envisagée comme la superposition de deux constructions syntactico-sémantiques « *veu ses instructions, dont je vous mercye* » et « *je vous mercye, [...], de la grant confiance que vous me monstréz* ». Le pronom relatif « *dont* » a pour antécédent « *ses instructions* ». Cependant, il est également complété et réorienté sémantico-référentiellement par le segment subséquent « *de la grant confiance que vous me monstréz* ».

transition entre deux visions de la même entité notionnelle d’un locuteur à l’autre puisque le référent « *un mien amy* » inclus dans ce groupe référentiel en sera extrait dans une autre perspective référentielle, *le traistre en qui vous fiez*.

³¹ « *Monseigneur* » est repris par, *il*, puis, redéfini par le « *villain chutrin* ».

³² Les *Lettres* autographes de Commynes s’apparentent à une forme de DD ce que nous avons pu montrer dans une communication donnée à Cambridge le 7/1/2014 dans le cadre de la SIDF, travail qui sera prochainement publié : « *Lettres et Mémoires* : similitudes syntactico-sémantiques et traces d’oralité ; la cohésion syntaxique et la continuité référentielle chez Commynes ».

La seule cataphore contextuelle au sens strict du corpus est en (23).

(23) “ Par m’ame et par mon corps, vous avés cause de tout ce dire, et nous i pourverons; car il nous tourneroit voirement a trop grant blame et damage, se nous perdions Calais.” (Chr., 820, l. 19-23)

Le pro. pers., *il*, peut y être analysé soit comme un pronom neutre sujet grammatical de *tourner* en tournure impersonnelle, soit comme un pronom cataphorique référant contextuellement au contenu sémantico-référentiel de la proposition subordonnée circonstancielle hypothétique, « *se nous perdions Calais* ». Selon la seconde hypothèse, voici une *cataphore moderne* !

Bilan de l’étude de corpus

Dans notre corpus de MF, la cataphore est rare et différente de celle du FM : elle correspond quasiment toujours à une cataphore au sens large ou à une ana-cataphore. Le pronom anaphorique est :

- Soit un lien pronominal entre deux expressions référentielles : l’une en amont et l’autre en aval ; double référenciation sans laquelle le référent ne présenterait pas le même contenu sémantico-référentiel. Le pronom ana-cataphorique dans ce cas sert de lien entre deux chaînes de référence et cumule effectivement les données référentielles présentes de part et d’autre – ce que le passage du pronom anaphorique au le nom coréférentiel ne permet pas (Schneidecker, 1997, 150-153).
- Soit un pronom uniquement cataphorique mais dans ce cas, la forme nominale qui suit et précise son contenu sémantico-référentiel, n’a pas d’autonomie syntactico-valentielle. Elle apparaît comme un ajout sémantique et le pro. pers. tient le rôle syntactico-valentiel.

L’expression référentielle est donc doublement référencée : le subséquent apporte des informations référentielles essentielles pour la complétude de l’expression anaphorique mais la cataphore n’est jamais totalement autonome par rapport au contexte de gauche sauf pour (23) qui annonce l’apparition de la cataphore au sens strict. Cependant, le pronom ana-cataphorique permet la réorientation référentielle et/ou le cumul d’informations référentielles, ce qui est nettement visible en DD.

4. VERS UNE ETUDE DIACHRONIQUE DU MF AU FM : POURQUOI LA CATAPHORE AU SENS STRICT N’APPARAÎT-ELLE PAS EN PREMIER OU DES LE MF ?

Selon nous, il y a deux raisons : l’une, morpho-sémantique et l’autre, syntaxique.

Hypothèse morpho-sémantique

Le référent peut être saillant sans être identifié, comme pour une cataphore en FM, mais les données morpho-sémantiques du pronom et du verbe le font entrer dans une **catégorie large** de référents comme dans (24) où le référent visé par le pronom régime *le* est masculin singulier si l’on doit le rapporter à une expression référentielle :

(24) Lorsque elle le vit, le chien arrêta de se lécher et la regarda.

À cela s'ajoutent les données de sémantique primitive et seconde du verbe qui colorent ses arguments et contribuent à une **catégorisation fine** du référent ((non) animé/ (non) humain) en facilitant la recherche en contexte de droite d'un syntagme référentiel sémantico-référentiellement adéquat (voir (25)) :

(25) Quand il s'est enfin arrêté de rire, Pierre a repris le jogging avec son chien. (« le chien », non humain, ne peut rire, *il* réfère donc à « Pierre »)

Or pour la *catégorisation large* ou *pré-référenciation catégorielle*, il faut des données morpho-sémantiques stables pour les pro. pers. afin d'éviter l'ambiguïté. Cependant, en MF, les pro. pers. présentent des formes ambiguës³³ qui pourraient être à l'origine de l'absence de cataphore stricte : sans un repère référentiel à gauche, en cas d'hésitation morphologique, le calcul inférentiel, soumis à réserve, n'est pas irréfutable. La stabilisation de ces hésitations morphologiques aux XVI^e et XVII^e siècles pourrait laisser naître la cataphore au sens strict.

Hypothèse syntaxique

B. Combettes (2003) montre que si les cataphores strictes n'apparaissent pas en MF dans des constructions du type (1), c'est qu'à cette époque, la subordination entre ces propositions n'est pas aussi avancée et contrainte qu'en FM et que les propositions entretiennent plutôt un rapport de l'ordre d'une « succession d'indépendantes » (Combettes, 2003, 109-110). Ainsi la dimension intraphrastique qui donne tout son sens à la cataphore stricte en FM, n'existait pas en MF. Cette théorie est corroborée par notre étude sur le MF (Dupuy-Parant, 2006). En effet, considérant la succession des propositions non régies, nous constatons que si une identité référentielle se maintient dans un rôle valentiel (actant 1, par ex.) d'un verbe à l'autre, elle est reprise par un pro. pers. ou une forme zéro. En revanche, si elle change, l'identité référentielle qui la remplace dans ce rôle valentiel, même connue, apparaît sous forme nominale (voir *supra* en 3.). Cette règle valentiello-référentielle, testée sur tous les types de propositions, montre que seules les temporelles et relatives en *lequel* sont assimilables à une proposition non régie sur le plan valentiello-référentiel (Dupuy et Limousin, 2014 à paraître et Dupuy-Parant, 2006, chap. 6).

Dans (26) le référent « *Le Roy* » est repris par *il* dans « *il en fut* » parce qu'il se maintient comme actant 1 entre la temporelle et la non régie qui suit :

(26) Quant le Roy eut vu ces lettres que ledict duc de Bourgogne luy avoit escript, il en fut tres joyeux (*Mém.*, 227, l. 39-40)

³³ *Le* au fém. sing. en picard dans les *Chroniques*, *il* pour le sing. et le plur. même si le verbe permet de différencier le nombre, *lui* pour *li*, rarement *il* pour *elle*... En contexte, « *il lui [=le mari] semble qu'il est mieulx assigné que nul aultre et qu'il fut bien beneuré quant il pleut a Dieu qu'il la [= sa femme] trovast, car a son avis n'en est nulle pareille a elle, et l'escoute a parler et se gloriffie en son fait, en sa prudence, combien que par aventure el ne scet qu'elle ravace.* » (*QJM*, 90, l. 6-12), on relève une ambiguïté entre le mari et la femme pour le pronom personnel *el* : est-ce « le mari qui ne sait à quoi sa femme rêve » ou « elle qui rêve à je ne sais quoi » comme le propose l'éditeur qui a opté pour cette leçon ? Il existe également une leçon avec le pro. pers. *il*...

À l'inverse dans (27), *li compaignon* apparaît sous forme nominale parce que cette identité référentielle est différente de celle de l'actant 1 de la temporelle qui précède *un vaillant cevalier breton* > *il*³⁴:

(27) Et retournerent chil doi chevalier sus lors logeis, ensi que tous desconfis, et furent sus un estat que de tantos departir de la et retourner arriere, qant evous descendu et venu entre euls un vaillant cevalier breton bretonnant, qui se nonmoit messires Garniers de Quadugal, et amenoit en sa compaignie cent lances de bonnes gens, tous a election. Sitretos que il fu venus, li compaignon en orent grant joie (*Chr.*, 814, l. 142-149)

Les autres propositions régies ne fonctionnent pas comme cela : elles reçoivent l'influence de la proposition non régie qui les précède (frontière d'entrée *poreuse*³⁵) comme dans (28) :

(28) Bien devroit rougir ung prince, s'il avoit aage, de faire telle excuse, car elle n'a point de lieu. (*Mém.*, 241, l. 4-6)

mais ne peuvent influencer sur l'expression anaphorique des arguments du verbe de la proposition non régie suivant (frontière de sortie *étanche*) comme dans (29) où la présence du référent « Roy » actant 1 en proposition régie n'est pas prise en compte pour la proposition non régie suivante, d'où la forme nominale *le Roy* actant 1 de *envoya*³⁶ :

(29) Ceux qui estoient en la ville d'Amyans firent une tres grande entreprinse pour assaillir le duc de Bourgongne en son ost, pourveu que le Roy voulsist envoyer joindre avecques eux l'armee qu'il avoit avecques luy a Beauvaiz. Le Roy, adverti de ceste entreprinse, la leur envoya deffendre [...] rompre. (*Mém.*, 227, l. 11-16)

Les contre-exemples à cette règle sont rares (tableau 2)³⁷ :

Tableau 2	<i>QJM</i>			<i>Chroniques</i>			<i>Mémoires</i>		
	<i>poreuse</i>	Cas indéterminés	Contre-ex.	<i>poreuse</i>	Cas indéterminés	Contre-ex.	<i>poreuse</i>	Cas indéterminés	Contre-ex.
Temporelles	20	22	0	25	38	1	18	22	1
Total des occurrences	42			64			41		

FIG. 6. Tableau 2: Test de porosité de la frontière de sortie des temporelles

³⁴ Cela est également valable pour la chaîne valentielle de l'actant 2.

³⁵ Frontière d'entrée marquée par un mot subordonnant. La *frontière de sortie* n'est pas marquée mais elle est déterminable syntaxiquement (comme une frontière d'entrée non marquée) par les éléments valentiels et circonstanciels régis par le verbe.

³⁶ Si tel n'était pas le cas, une anaphore pronominale marquerait le maintien du référent « roi » dans le rôle d'actant 1 entre *voulsist* et *envoya*.

³⁷ Corpus initialement défini en note 3.

La temporelle a donc un comportement syntactico-valentiel et référentiel assimilable à celui d'une proposition non régie et se démarque des autres propositions régies déjà « intégrée[s] dans la “phrase complexe” » (Combettes, 2003, 109). Elles seront plus tardives à se replier sur la structure phrase. Il en va de même pour les relatives en *lequel* que nous ne présentons pas ici³⁸.

Ainsi, partant de la théorie de B. Combettes, étant donné que les temporelles du FM sont particulièrement prisées pour l'établissement de cataphores strictes comme (1), il sera intéressant d'observer à quelle époque apparaissent les premières cataphores en temporelle afin de voir si elles coïncident avec le « “repliement” sur la structure phrase, tendance caractérisée, en particulier, par un fonctionnement interne à la phrase complexe des mécanismes de coréférence, [qui] apparaît très nettement au début du XIX^{ème} siècle » (Combettes, 2003, 112).

5. CONCLUSION

La cataphore qui se présente donc sous différentes formes plus ou moins strictes, met en place des fonctionnements cognitifs et syntactico-sémantiques spécifiques. Elle existe en MF au sens large et sous forme d'ana-cataphore et on peut voir les prémices de la cataphore stricte (conceptuelle). Ainsi, il pourrait y avoir deux étapes à l'apparition de la cataphore stricte, une première à la fixation morpho-syntaxique du pro. pers. vers les XVI/XVII^e siècles et une seconde lors du « “repliement” sur la structure phrase » (Combettes, 2003, 112) vers le XIX^e siècle, où elle apparaîtrait en proposition subordonnée temporelle dont le statut est spécifique en MF.

BIBLIOGRAPHIE

- M. ARIEL (1990), *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, London, New-York, Routledge, pp. 28-29, 131-138.
- J. BLANCHARD (1993), *Commynes et les Italiens : lettres inédites du mémorialiste*, Paris, Klincksieck.
- Cl. BLANCHE-BENVENISTE *et al.* (1984), *Pronoms et syntaxe : l'approche pronominale et son application au français*, Paris, S.E.L.A.F.
- J. BAUDRY et Ph. CARON (1998), *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, Limoges, PUBLIM.
- P. BOSCH (1983), *Agreement and Anaphora, A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*, London, Academic Press.
- K. BÜHLER (1934), *Sprachtheorie*, Jena, Fischer.
- Cl. BURIDANT (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.

³⁸ Nous renvoyons à une très prochaine publication (Dupuy et Limousin, à paraître en 2014).

- M. CHAROLLES (1991), « L'anaphore. Définition et classification des formes anaphoriques », *Verbum* XIV, 2-3-4, p. 203-216.
- J. FROISSART, *Chroniques*, éd. G. T. Diller (du manuscrit de Rome Reg. Lat. 869), Genève, Droz, 1972.
- B. COMBETTES (2003), « Grammaticalisation de la phrase complexe et évolution de la cataphore », *Langage et Référence*, Mélanges à K. Jonasson, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, p. 105-114.
- P. COMMYNES, (2001), *Lettres*, éd. J. BLANCHARD, Genève, Droz.
- Fr. CORBLIN (1995), *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, Presses Universitaires.
- (1985), *Anaphore et interprétation des segments nominaux: analyse linguistique des reprises définies démonstratives et pronominales*, 2 vol., Paris 7, Thèse.
- (1979), « Sur le rapport phrase-texte. Un exemple: l'emphase », *Le Français moderne*, 47, p. 17-34.
- F. DOS SANTOS FONSECA (2005), *Les subordonnées temporelles antéposées avec pronom cataphorique*, Paris III, Thèse.
- E. DUPUY et L. LIMOUSIN (à paraître 2014), « Pronoms relatifs *lequel* vs *-qu-*: conséquences pour la continuité référentielle des propositions relatives ; Etude diachronique de l'ancien au moyen français », in *Relatives et autres subordonnées - regards croisés en linguistique, acquisition et didactique*, Rennes, PUR.
- E. DUPUY (2010), « Les constructions référentielles inter-définitionnelles en Moyen Français: les emplois du déterminant possessif et/ou du complément de détermination », in B. COMBETTES *et al.*, *Le changement en français. (DIACHRO 4)*, Neuchâtel, Peter Lang, p. 143-162.
- E. DUPUY-PARANT (2008b), « Règles syntactico-sémantiques de la continuité référentielle : fréquence d'application à la traduction de Premierfait du *Decameron* de Bocasse », *Le moyen français*, 63, p. 43-72.
- (2008a), « Le verbe au cœur de la continuité référentielle: Unité structurante et maillage inter-verbal des systèmes valentico-référentiels », in B. FAGARD *et al.* (dir.) (2008), *Evolutions en français, études de linguistique diachronique*, Paris, Peter Lang, p. 63-85.
- (2007), « Les expressions anaphoriques: fréquence et contraintes linguistiques en récit dans les chaînes anaphoriques du XIV^{ème} au XV^{ème} siècle », in A. VANDERHEYDEN *et al.* (dir.), *Texte et discours en moyen français*, Turnhout, Brepols, p. 11-24.
- (2006), *La continuité référentielle en moyen français : règles syntactico-sémantiques*, Le Mans, Thèse, 725 p.
- K. EHLICH (1983), *Deixis und Anapher*, Rouh (éd.), p. 79-98.

- (1982), « Anaphora and deixis: same, similar or different? » in R. JARVELLA ET W. KLEIN (dir.), *Speech, place and action*, New York, Wiley and Sons, p. 315-358.
- N. FOURNIER (1998), « Norme et usage de l'anaphore pronominale en français classique : principe de proximité et principe de saillance du référent », in J. BAUDRY ET Ph. CARON (dir.), *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, Limoges, PUBLIM, p. 191-214.
- Th. FRASER et A. JOLY (1979-1980), « Le système de la deixis. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais », *Modèles linguistiques*, 1 et 2, p. 22-51, 97-157.
- T. GIVÓN (1989), *Mind, Code and Context, Essays in Pragmatics*, London, Lawrence Erlbaum Associates.
- (1983), « Topic Continuity in Discourse : an Introduction », in T. GIVÓN (dir.), *Topic Continuity in Discourse. A Quantitative Cross-Language Study*, Amsterdam, J. Benjamins Publishing Company, p. 1-41.
- M. A. K. HALLIDAY et RAN R. HASSAN (1976), *Cohesion in English*, Londres, Longman.
- M. A. K. HALLIDAY (1967), « Descriptive linguistics in literary studies », *Patterns of Language*, Londres, Longman.
- J. HÄRMÄ (1987), « La cataphore pronominale en français », in *Neophilologica Fennica*, Helsinki, 45, p. 53-69.
- U. JOKINEN (1992), « Réflexion sur l'anaphore en moyen français », *Travaux de linguistique*, 25, p. 47-58.
- M. KESIK (1989), *La cataphore*, Paris, PUF.
- G. KLEIBER (2001), *L'anaphore associative*, Paris, PUF.
- *et al.* (dir.), (1997), *La continuité référentielle, Recherches linguistiques XX*, Paris, Klincksieck.
- (1991), « Anaphore – deixis : où en sommes-nous ? », *L'information grammaticale*, 51, p. 3-18.
- (1990), « Quand *il* n'a pas d'antécédent », *Langages*, 97, p. 24-50.
- (1989a), « Référence, texte et embrayeurs », *Semen*, 4, p. 13-50.
- (1989b), « Reprise(s). Travaux sur les processus référentiels anaphoriques », Publication du groupe *Anaphore et Deixis* de l'université des sciences humaines de Strasbourg, 1.
- (1986a), « Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate », *Langue Française*, 72, p. 54-79.
- (1986b), « Adjectifs démonstratifs et articles définis en anaphore fidèle », in J. David et G. Kleiber (dir.), *Déterminants: syntaxe et sémantique*, Paris, Klincksieck, p. 169-185.
- (1981), « Relatives spécifiantes et relatives non spécifiantes », *Le français moderne*, 49.3, p. 216-233.

- M. MAILLARD (1987), *Comment ça fonctionne*, Paris X-Nanterre, Thèse.
- (1974), « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française*, 21, p. 55-71.
- Chr. MARCHELLO-NIZIA (1997), *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan.
- R. MARTIN et M. WILMET (1980), *Manuel du français du moyen âge, 2-Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI.
- J.-Cl. MILNER (1989¹), *Introduction à une science du langage des travaux*, Paris, Seuil.
- (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- (1978), *De la syntaxe à l'interprétation, Quantité, insultes, exclamation*, Paris, Seuil.
- J. MOESCHLER et A. REBOUL (1994), *Langage et pertinence : référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, Presse Universitaire de Nancy.
- S. PRÉVOST (2011), « Expression et position du sujet pronominal en français. Mémoires de la Société de Linguistique de Paris », *L'Evolution grammaticale à travers les langues romanes*, 19, p. 13-33.
- (2003), « Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents », *Cahiers de praxématique*, 40, p. 97-126.
- (2001), *La postposition du sujet en français aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles: analyse sémantico-pragmatique*, Paris, CNRS.
- E.-F. PRINCE (1981), « Toward a Taxonomy of Given-New Information », in P. COLE (éd.), *Radical Pragmatics*, New-York, Academic Press, p. 223-255.
- Les XV Joyes du Mariage*, éd. J. RYCHNER, 1963, Genève, Droz (TLF. 100).
- A. REBOUL (1997), « Combien y a-t-il de poulets ici ? Les référents évolutifs, identité et désignation », in G. KLEIBER et al. (dir.), *La Continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, p. 149-179.
- M.-J. REICHLER-BEGUELIN (1988a), « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques*, 57, p. 15-43.
- C. SCHNEDECKER (1997), *Nom propre et chaînes de référence*, Paris, Klincksieck.
- L. TESNIÈRE (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- J.-E. TYVAERT (1997), « Le verbe comme germe de la préparation linguistique à la référenciation », in G. KLEIBER et al. (dir.), *La Continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, p. 209-228.
- M. A. WALKER et al. (dir.) (1998), *Centering Theory in Discourse*, Oxford, Clarendon Press.